

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Assemblée générale du 21 août 2024 à Tours

1. ADHÉSIONS

La Fédération des Élu·es Verts et Écologistes comptait **540 adhérent·es** au 31 décembre 2023. Par rapport à 2022, il y a eu une légère baisse : 69 élu·es en moins, soit environ 11 %.

Renouvellement

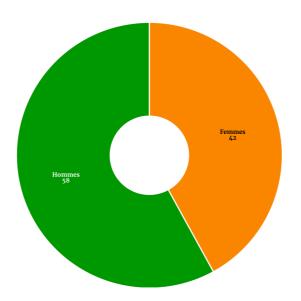
En 2023, 429 élu·es ont maintenu leur adhésion ; 180 élu·es ne l'ont pas renouvelée ; 73 nouveaux membres ont adhéré et 38 sont revenu·es après une pause en 2022.

Modalités de paiement

En 2023, 416 adhérent·es ont payé en ligne (77 %); 54 par chèque (10 %); 10 en espèces (2 %); 60 (11 %) sous forme de prélèvements dont la quasi-totalité sont récurrents.

Quelques statistiques concernant nos adhérent·es

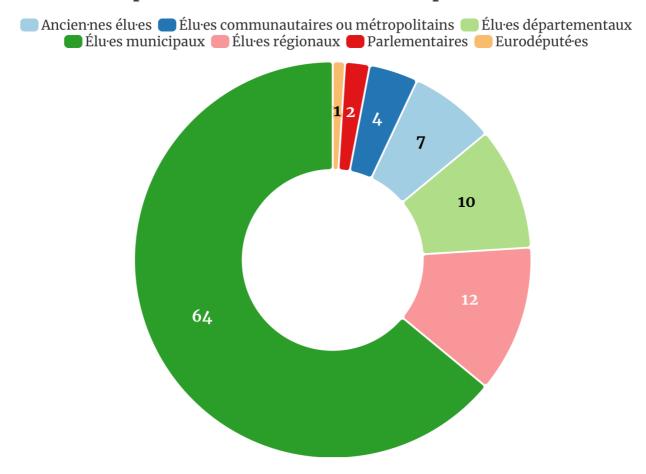
En 2023, la FEVE comptait 314 élus et 226 élues.



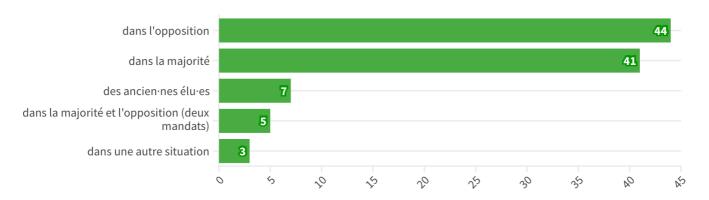
En 2023, 64% des adhérent·es sont élu·es au niveau municipal, nous comptons 66 élu·es régionaux, 54 départementaux, 40 ancien·nes élu·es, 13 au niveau national (7 sénateur·rices et député·es), 9 élu·es métropolitain·es, 8 élu·es communautaires, et 6 député·es européen·ens.

On note un quasi-équilibre concernant l'appartenance à une majorité ou une situation d'opposition : 223 adhérent-es majorité et 236 opposition.

Répartition des adhérent·es 2023 par échelons



Nos adhérent·es 2023 sont...



Gestion des adhésions

Un travail de relance régulier a été assuré par les salariés, les membres du bureau et plusieurs administratrices et administrateurs pendant les journées de formation du Cédis, lors de la parution de communiqués, ainsi qu'à travers des messages personnels.

2. SUPPORTS DE COMMUNICATION

La revue de presse quotidienne rassemble entre 3 et 5 articles de la presse spécialisée. Elle permet de donner des informations qualitatives et a été plébiscitée dans le sondage réalisé auprès de nos adhérent·es.

Une nouvelle formule de newsletter a été mise en place en 2023 : un e-mail envoyé tous les vendredis intitulé "Les Échos de la FEVE", qui s'ouvre sur un sujet d'actualité (par exemple, un rendez-vous qui concerne les élu·es ou l'écologie politique, une prise de position de la Fédération), puis résume les conversations hebdomadaires sur le Forum de la FEVE. Plusieurs adhérent·es ont exprimé leur satisfaction lors de rencontres ou directement en réponse aux mails.

Le site internet de la FEVE - https://lafeve.fr/ - a été consulté par 1,813 adresses IPs en 2023 ; 14,391 pages ont été consultées en tout (soit 39 clics par jour sur le site).

Sur le Forum de la FEVE - https://forum.lafeve.fr/ - réservé aux adhérent·es, 236 adhérent·es se sont connecté·es en 2023. Un quart des visites ont duré plus de 10 minutes, un sixième moins de 3 minutes.

3. L'ADMINISTRATION DE LA FEVE

En 2023, la FEVE a pu bénéficier de deux salariés : Lilla Uveges à temps partiel et Antoine Vielcanet à temps plein à partir de janvier.

Réunions du Conseil d'Administration en 2023 : 4 réunions du CA en distanciel se sont tenues. Elles ont rassemblé en moyenne une quinzaine de membres, plusieurs s'étant excusé·es.

- → En février, le nouveau chargé de mission a été présenté aux administrateurs·trices. Le groupe de travail sur les modifications du règlement intérieur a été lancé par Pascal Barbier et Jean-Luc Dumesnil en prévision de l'Assemblée Générale à l'été. Une enquête sur la non-réadhésion a été lancée par Émilie Ducourant.
- → En mai, les résultats de l'enquête sur la non-réadhésion ont été présentés aux administrateurs·trices, mettant en exergue le manque de temps de nos adhérent·es pour

s'engager, mais aussi le manque de moyens pour la Fédération d'organiser plus de rencontres.

- → En juillet, le Conseil d'Administration a préparé la proposition de modification des statuts (possibilité de se porter partie civile) de la Fédération pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du Havre, et plus largement, a préparé l'été de la FEVE (participation aux journées du Cédis, aux Journées d'été des Écologistes, aux Universités des Ruralités).
- → En décembre, trois groupes de travail ont été lancés par des membres du CA : statuts de l'élu·e, décentralisation et réforme de la DGF.

Pour préparer ces réunions du CA et gérer l'association, 6 réunions du Bureau ont été tenues en visio-conférence ainsi que plusieurs rencontres en présentiel. Par ailleurs, présidente et trésorier ont assuré une présence régulière auprès des salariés, dans notre bureau au siège d'EELV.

4. LA COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉCHELONS

Depuis fin 2022, le Bureau de la FEVE organise une réunion mensuelle de coordination avec les différents échelons d'adhérent·es. Sur l'année 2023, 8 réunions de coordination ont pu avoir lieu. Elles permettent notamment de partager l'actualité de chacun et dessiner les manières d'avancer ensemble en anticipant les difficultés.

→ Suite à ces réunions, plusieurs évènements ont pu être mis en avant ou organisés :

- les niches parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale (publication des projets de loi et des notes explicatives dans le forum) ;
- des colloques organisés par les parlementaires, auxquels la FEVE a participé : "Comment la République devient-elle écologique ?" en mars par Daniel Breuiller ; "La France à +50°C" en juin avec Eva Sas ; en octobre sur "les leviers institutionnels et budgétaires d'une démocratie locale revitalisée" avec Guy Benarroche et Christine Arrighi ;
- une campagne commune avec les eurodéputé·es sur le REACH ;
- une visite commune du Salon de l'agriculture à l'initiative de Benoit Biteau ;
- une délégation commune du Salon des maires et des collectivités locales avec des élu·es locaux et des parlementaires. À cette occasion, les groupes au Sénat et à

l'Assemblée ont co-organisé avec la Fédération un moment convivial à Paris, rassemblant une soixantaine d'élu·es nationaux et locaux.

Retour sur la semaine de la FEVE au Salon des maires.

- → Également, plusieurs demandes de mise en relation ont abouti à des échanges entre élu·es locaux et parlementaires :
 - Charles Fournier sur le PJL Industrie Verte ;
 - Ronan Dantec sur la PPL ZAN;
 - Guy Benarroche sur le PJL Immigration ;
 - Daniel Breuiller sur la gestion durable de l'eau;
 - Guillaume Gontard pour la Commission d'enquête sur la rénovation énergétique ou la loi de programmation militaire ;
 - Francesca Pasquini sur la PPL Mieux manger.

5. <u>LES LIENS ENTRE LA FÉDÉRATION ET LE MOUVEMENT LES ÉCOLOGISTES</u>

L'année 2023 a été charnière pour l'écologie politique avec les États généraux de l'écologie et la refondation du parti politique EELV. La FEVE a souhaité s'investir : le bureau de la FEVE était présent lors du lancement des États Généraux de l'Écologie le 9 février. Une contribution a été rédigée pour nourrir les EGE. La Fédération a été sollicitée pour intégrer le Comité de pilotage via les représentants des élu·es régionaaux et départementaux : Alexandra Caron-Cusay, Lucie Étonno, Olwen Denès et Catherine Hervieu ont participé aux réunions mensuelles.

6. <u>LE LIEN AVEC LE CÉDIS - CENTRE D'ÉCODÉVELOPPEMENT ET D'INITIATIVE SOCIALE</u>

Présence aux journées de formations Cédis :

- → En janvier, deux journées pour les élu·es des départements et des régions. Financement et organisation d'un moment convivial par la FEVE, avec la présence de Guillaume Gontard, président du GEST au Sénat et Marine Tondelier, secrétaire nationale d'EELV. Des groupes de travail se sont constitués sur plusieurs sujets (RSA, ZAN, sécurité...).
- → Présence aux Journées Cédis les 4 et 5 avril à Lyon pour les élu·es municipales. La FEVE a organisé à cette occasion un repas convivial entre ses adhérent·es.

→ Les universités d'été du Cédis au Havre : 21 au 24 août

Trois jours de formation ont eu lieu dans l'enceinte de Science Po Le Havre. La FEVE a été associée à la constitution du programme et bénéficiait d'un stand dans le hall d'entrée, dans la continuité du point d'accueil des participant·es, lui octroyant une grande visibilité. Des repas conviviaux et thématiques ont eu lieu autour de trois thèmes : politiques sportives écologiques, élu·es d'opposition, crise énergétique et services publics - regroupant une quarantaine d'élu·es.

L'Assemblée Générale de la FEVE s'est déroulée dans le cadre convivial d'un tiers-lieu le 23 août 2023.

7. LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION

- La FEVE a pu organiser plusieurs webinaires tout au long de l'année 2023 :
 - → Le 26 janvier 2023 : "Proposition de loi sur la restauration scolaire" avec Francesca Pasquini, députée écologiste des Hauts-de-Seine, qui a déposé une proposition de loi afin d'augmenter la part des menus végétariens dans les cantines scolaires.
 - → Le 28 mars 2023 : "Travailleurs-euses essentielles mais invisibles : les collectivités territoriales face aux défis des conditions de travail des personnels du nettoyage" avec François-Xavier Devetter et Julie Valentin, co-auteur de Deux millions de travailleurs et des poussières et le témoignage de Jean-Yves Roux, conseiller municipal délégué aux ressources humaines et à l'administration à Orvault. Ce webinaire a permis de questionner les coûts de la sous-traitance et de l'évolution de l'emploi public territorial. Quels arbitrages entre impératifs budgétaires et qualité au travail ? Alors que les écologistes dirigent de nombreuses collectivités, quelles politiques d'emploi des personnels de nettoyage développent-ils ?
 - → Le 26 avril 2023 : « Radioactivité : le rôle de l'élu·e local·e » avec Roland Desbordes, physicien, président de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD). Ce moment d'échange a été l'occasion de rappeler que la

présence de la radioactivité est diffuse : au-delà des sites de production et de dépôt de déchets, il y a des risques quotidiens qu'une collectivité doit savoir appréhender.

- → Le lundi 15 mai 2023 : "Projet alimentaire territorial : pour une alimentation de qualité quel que soit le territoire où l'on vit" avec Frédérique Denis, conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis, déléguée au Plan Alimentaire Territorial & Ugo Bessière, Conseiller départemental de Loire-Atlantique, en charge du Projet Alimentaire Territorial départemental.
- → Le 5 décembre 2023 : "Comprendre le projet de loi Immigration" avec Guy Benarroche et Julien Bayou.

En outre, la FEVE a porté plusieurs tribunes :

- → 20 janvier 2023 : « Dans le contexte de l'urgence climatique, l'agriculture biologique doit être soutenue », à l'initiative de chercheurs, d'élu·es et d'agriculteurs, parue dans Le Monde ;
- → 1er février 2023 : « <u>Le prix des logements remet en cause le droit à pouvoir 'vivre au pays'</u> » parue dans le *Journal du Dimanche* ;
- → 2 mars 2023 : "Une relance nucléaire décidée dans le plus grand mépris démocratique », à l'initiative de Marine Tondelier, Julie Laernoes et Daniel Salmon, parue dans Le Monde :
- → 3 avril 2023 : « Les communautés énergétiques permettent la réappropriation des sources de production d'énergie par les citoyens » à l'initiative de Christine Arrighi, parue dans Le Monde ;
- → 5 juin 2023 : « <u>Les plus riches doivent être mis à contribution</u> », portée par Marine Tondelier et les parlementaires écologistes, parue dans le *Journal du Dimanche* ;
- → 27 juin 2023 : « Les élu·es locaux mobilisés pour dénoncer les dérives illibérales du Contrat d'Engagement Républicain », portée par un collectif d'élu·es locaux écologistes, parue dans Le Monde ;
- → 18 décembre 2023: « <u>Humanistes, réveillez-vous</u>! », portée Julien Bayou, Guy Benarroche et la FEVE, parue dans *Libération*.

Participation de la FEVE aux Journées d'été des Écologistes

Pour les JDE 2023, la FEVE a été sollicitée pour organiser des ateliers et des moments de rencontres informels avec les élu·es ainsi que pour accueillir et décorer un « village des élu·es » sur son stand. Les élu·es nationaux ont choisi de préserver des stands séparés par chaque instance (AN, Sénat, PE). Néanmoins, un emplacement interstitiel entre le stand de la FEVE et ceux des nationaux était prévu pour accueillir le « speed-dating » des élu·es.

Retour sur la semaine au Havre de la FEVE.

Nous avons reçu plusieurs sollicitations de partenariat pour des ateliers (commission éducation, commission urbanisme, mairie de Bordeaux). Cependant, les organisateurs de l'évènement nous ayant octroyé 3 créneaux d'ateliers, il a été préféré de centrer ces crédits d'ateliers sur les réalisations des élu·es locaux.

Les trois ateliers organisés par la FEVE correspondent à 3 niveaux de mandats :

- → « Les maires écologistes partout ! Mais que font-elles ? » : 3 maires écologistes (Laetitia Sanchez, Léonore Moncond'huy, Vinciane Faber) avec la participation de Guillaume Gontard, animé par Catherine Candelier.
- → « L'Union Européenne et la ruralité dans nos régions » : une eurodéputée (Caroline Roose) et un expert (François Galabrun) avec 2 élues régionales (Bénédicte Pasiecznik et Gaëlle Lahoreau), animé par Sarah Persil.
- → « La mise sous tension des politiques départementales de solidarité » : avec la participation d'un sénateur (Raymond Poncet), d'un élu départemental (Olwen Dénès) et d'un élu métropolitain (Benjamin Badouard), animé par Catherine Hervieu.

Les « speed-dating » des élu·es

La FEVE a réparti 20 créneaux entre les élu·es locaux et nationaux et assumé la communication via ses réseaux sociaux. Les participant·es ont pu rencontrer 3 maires, 3 élues départementales, 4 élues régionales, 8 député·es, 4 sénateur·trices et 3 eurodéputé·es.

Participation de la FEVE aux Universités des Ruralités du 6 au 8 octobre :

À l'initiative d'un groupe de travail sur les Ruralités, porté par Marie Pochon (députée de la Drôme) et ses équipes, les URE ont été organisées à Die, le week-end du 6 au 8 octobre. Cet événement est soutenu par plusieurs partenaires : EELV Rhône Alpes, EELV, Régions et peuples solidaires, Génération.s, la FEP, les Verts européens. La participation de la FEVE a été

sollicitée au début du mois d'avril par Marie Pochon : association des salarié·es aux réunions hebdomadaires de pilotage d'organisation, propositions d'intervenant·es (élu·es ruraux), organisation d'un atelier et défraiement de plusieurs intervenant·es. Environ 125 intervenant·es étaient attendus sur 28 ateliers, 8 moments de rencontres et des plénières.

La FEVE était présente notamment avec ses deux salariés et plusieurs membres de son bureau ou CA: Christian Métairie, Catherine Candelier, Jean-Luc Dumesnil, Anne Babian Lhermet, Marie Pochon, Ghislaine Senée. La FEVE était représentée par Catherine Candelier pendant la conférence de presse de lancement.

L'atelier de la FEVE, *Préserver nos sols, développer nos territoire*, a traité du Zéro artificialisation nette. Il était animé par Christian Métairie, maire d'Arcueil et membre du bureau de l'AMF. Lisa Belluco, députée de Loire-Atlantique, a détaillé le cheminement legislatif, tandis que Jean-Laurent Félicia, élu communautaire du Lavandou, et Geneviève Blanc, maire d'Anduze, ont partagé les problématiques qui traversent leur territoire.

Pendant les URE, la FEVE a organisé une rencontre conviviale entre adhérent·es autour d'un repas.

Déplacement à Bruxelles les 15 et 16 novembre 2023

Cette année encore, les élu·es de la Fédération étaient invité·es par la délégation écologiste française au Parlement Européen. Une quinzaine d'élu·es ont participé aux deux jours bien pleins. Les participant·es ont suivi 3 moments de formation, financés par l'UE :

- Une présentation par un conférencier agréé de la construction de l'Union, du fonctionnement de ses institutions.
- Une visite commentée de l'hémicycle.
- Une visite du Parlementarium, musée interactif du Parlement européen.

Grâce à l'engagement du groupe, nos adhérentes ont pu bénéficier de deux séances assurées par Benoît Biteau (sur la politique agricole commune) et un professionnel (sur les fonds européens à destination des territoires). Nous avons également pu bénéficier de riches échanges avec les eurodéputées Michèle Rivasi, Mounir Satouri, Karima Dellin et Caroline Roose.

Retour sur la semaine bruxelloise de la FEVE

8. LES COMMUNIQUÉS DE LA FÉDÉRATION ET SES PRISES DE POSITION

- mardi 31 janvier 2023 : « <u>Loi "anti-squatteurs" : Non à la criminalisation de la précarité,</u>

 <u>Oui à une politique du logement à la hauteur</u> », avec le groupe écologiste au Sénat.
- vendredi 12 mai 2023 : « <u>Violences envers le maire de Saint-Brévin-les-Pins : Que fait l'État ?</u> » ;
- jeudi 24 août 2023 : « La FEVE se dote de la capacité d'ester en justice ! » ;
- mardi 19 septembre 2023 : « Dimanche, renforçons l'écologie au Sénat ! » ;
- lundi 25 septembre 2023 : « Plus d'écologistes au Sénat! » ;
- vendredi 3 novembre 2023 : « <u>Le gouvernement pas à la hauteur dans sa réponse aux</u> émeutes de l'été 2023 » ;
- vendredi 17 novembre 2023 : « <u>Pour des départements au service d'une transition</u>
 <u>écologique, juste et solidaire</u> » ;
- mercredi 20 décembre 2023 : « Loi immigration : s'il le faut nous désobéirons ! ».